

IDEALPU-WB HARD

agent de durcissement pour résines polyuréthanes

Description

Additive liquide pour Idealpu-WB Easy e Idealpu-WB Easy SL , qui en améliore considérablement la résistance superficielle.

Caracteristiques

L'ajout de la résine IDEALPU-WB HARD permet d'améliorer sensiblement les caractéristiques mécaniques du produit sans en modifier l'aspect esthétique.

Champ d'utilisation

Sur les sols, le mobilier et dans tous les cas où la surface doit être plus résistante.

Application

Bien agiter avant l'utilisation, durant l'agitation, ajouter, selon les proportions indiquées, IDEALPU-WB HARD dans le composant A de la résine, Vérifier que les composants sont amalgamés avant de mélanger le composant B.

Idealpu-wb easy rapport de mélange 10 g pour 100g de comp. A

Idealpu-wb easy SL rapport de mélange 2 g pour 100g de comp. A

Ne pas dépasser les rapports indiqués.

Informations techniques

L'ajout de l'additif dans la résine lui permet d'être 40% plus résistante aux abrasions par rapport au produit sans additif (Taber 5131 selon UNI EN ISO 7784-2). Aspect liquid épais.

Consommation

Selon les proportions indiquées.

Confection / Stockage / Elimination

En pot de 0,5 l .

Conserver dans un lieu frais et aéré. La durabilité du produit est de 12 mois dans son emballage d'origine à une température entre 10° et 25° .

Avvertissement

Le composant A avec ajout d'additif peut être utilisé durant 3 mois dans une confection hermétiquement fermée.

IMPORTANT:

Toutes les informations contenues dans la présente fiche technique sont basées sur des applications réelles et des tests en laboratoire. Il est de la responsabilité du client de vérifier que le produit soit adapté à l'usage pour lequel il est destiné. Le producteur décline toute responsabilité en cas d'application erronée. La présente fiche technique remplace et annule les précédentes. Les données peuvent être modifiées à tout moment. Il est rappelé également que les produits Ideal Work sont à usage professionnel et qu'Ideal Work organise des formations pour les clients qui en font la demande. Quiconque utilise ces produits sans en être habilité, le fait à ses risques et périls.

EDIT. 01 du 15.03.2019 Révision 00 du